

Famille de presse : entreprises / management

Contenu rédactionnel : magazine du capital développement et de la transmission, de l'actualité des fusions et acquisitions, du corporate finance

Cibles : professionnels, chefs d'entreprises, propriétaires de PME-PMI, professionnels du haut de bilan, cadres repreneurs potentiels

Périodicité : bimestrielle

Nbre de tirages : 5 000 exemplaires

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

RESTAURATION À THÈME

Le groupe de restauration japonais Matsuri sauvé dans le cadre de sa procédure de sauvegarde

Fondé en 1986, le groupe Matsuri s'est imposé en France grâce à son concept de restauration japonaise à comptoir tournant, concept qui reste original sinon unique.

Comptant après 30 ans d'existence jusqu'à 13 établissements en France, plus de 200 collaborateurs et 18 Meuros de CA, le groupe a été fragilisé en 2013/14 par la mauvaise conjoncture affectant le secteur de la restauration. Bien que son exploitation fût toujours restée profitable, le groupe Matsuri a été confronté à la nécessité de réaménager son endettement, exclusivement financier, à ses capacités contributives.

Ouverte en juillet 2015 devant le tribunal de commerce de Paris, la procédure de sauvegarde s'est soldée un an plus tard l'adoption du plan de sauvegarde. « Face à l'échec des procédures préventives, la sauvegarde nous paraissait être l'outil adapté, explique Stéphane Cavet, avocat associé de Simon Associés. Nous étions parvenus à obtenir en amont un accord des fournisseurs stratégiques pour maintenir leurs conditions tarifaires aux fins d'éviter un impact négatif sur l'activité. » De son côté, Eric Woog, président du groupe Matsuri, reconnaît qu'il doit son salut à la procédure de sauvegarde mise en place sous la responsabilité de Christophe Thévenot, l'administrateur judiciaire en charge du dossier : « La sauvegarde s'est déroulée conformément à nos attentes. Grâce à l'implication des salariés, les résultats du groupe se sont améliorés. Cette période nous a permis de poursuivre notre stratégie commerciale initiée dès l'été 2014, passant par une baisse des prix. Nous sommes confiants dans l'avenir. »